

Informatique, bibliothèque et formation documentaire : informations à destination des étudiants TECO

1. Cartes, accès, outils informatisés

1.1 Après la première inscription à l'UCL, tout nouvel étudiant reçoit :

1. une adresse électronique (se terminant par @student.uclouvain.be), qui doit être impérativement utilisée pour tout courriel échangé dans le cadre de ses études ; via cette boîte aux lettres, dans les 8 jours ouvrables, il reçoit son code d'accès aux ordinateurs des salles informatiques Socrate, qui reste valable durant toute la durée des études ► voir aussi : <http://www.uclouvain.be/student-mail.html>
2. un compte utilisateur global UCL ouvert pour lui mais non encore activé
3. un « identifiant », qui lui permet d'« activer » ce compte utilisateur global UCL et qui lui donne alors l'accès à son bureau virtuel du portail UCL et à un ensemble d'autres services ; lors de l'activation du compte, il lui est demandé entre autres de créer un mot de passe lié à cet identifiant global¹. Ce mot de passe est personnel et il est interdit de le communiquer à autrui ! Il s'agit d'être créatif et de ne pas choisir de mot de passe trop simple qu'un camarade mal intentionné pourrait aisément deviner : ce mot de passe protège des informations importantes comme les inscriptions à des cours et des examens... ► voir aussi : <https://www.uclouvain.be/4040.html>
4. une carte d'inscription provisoire, en attendant que lui parvienne, par la poste, sa carte d'étudiant (cartonnée, preuve officielle d'inscription et valable durant l'année académique, qui reprend notamment le « matricule ») et sa carte d'accès (plastifiée, munie d'une puce électronique, valable durant toute la durée des études, qui reprend notamment le numéro « FGS »).

1.2 Courrier électronique UCL

Depuis l'été 2008, les étudiants ont le choix entre deux logiciels de courrier électronique : Squirrelmail et « Sun Java »². Ce dernier logiciel étant susceptible d'évoluer dans les mois à venir, il est recommandé d'utiliser Squirrelmail, interface Web (ou « webmail ») de courriel. Vous pouvez y accéder directement à l'adresse : <https://webmail.sipr.ucl.ac.be/>, ou via votre bureau virtuel ou encore via le site de la Faculté de théologie.

Attention ! Lors de l'accès au courrier électronique par ce webmail, il est indispensable de fermer la session pour quitter l'application ; fermer la fenêtre ne suffit pas. Dans le cas d'utilisation de postes partagés, l'étudiant suivant pourrait alors avoir accès à votre boîte aux lettres !

Pour configurer sur un poste personnel un logiciel de messagerie tel que (Thunderbird, AppleMail, Outlook, etc.) il faut absolument employer les connexions sécurisées (SSL) en suivant les instructions de configuration décrites à l'adresse : <http://www.uclouvain.be/9954>.

¹ Ce mot de passe est différent du code d'accès aux ordinateurs des salles Socrate.

² <https://webmail.sipr.ucl.ac.be:8443/uwc>

1.3 Activée sur le portail de l'UCL, la carte d'accès UCL vous permet :

- d'accéder aux bibliothèques ;
- d'y emprunter des livres ;
- d'accéder aux salles informatiques Socrate et Coubertin.

Elle vous sert aussi de **porte-monnaie électronique**, actuellement pour faire des photocopies dans les bibliothèques.

► Voir aussi : <http://www.uclouvain.be/smartcard>

1.4 Votre compte utilisateur global UCL (identifiant global UCL et mot de passe lié) vous permet, à partir de tout poste connecté à Internet :

* via le portail de l'UCL

- d'accéder à des informations à partir de votre profil étudiant (via « mon bureau » sur le portail de l'UCL) ;
- de vous inscrire aux activités et examens en ligne ;
- d'utiliser votre courriel d'étudiant UCL ;
- de vous connecter directement à « iCampus », la plateforme de cours en ligne réservée aux membres de l'UCL ;

* via le site des BIUL :

- de prolonger un prêt ou de réserver un livre (via « Mon dossier ») ;
- d'accéder *hors de l'UCL* aux publications électroniques et aux bases de données en accès réservé sur l'Intranet UCL.

1.5 iCampus

iCampus est la plateforme de cours en ligne réservée aux membres de l'UCL.

A partir de la rentrée académique, pour se connecter à iCampus, tous les utilisateurs membres de l'UCL doivent utiliser l'identifiant global UCL et le mot de passe qui y est lié.

Chaque nouveau membre devra donc avoir activé son compte global afin d'accéder au service.

De plus, il ne sera plus possible de se créer directement un compte utilisateur sur la plateforme.

1.6 Salles didactiques Socrate et Coubertin

- Pour y entrer, passez votre carte d'accès sur le lecteur à l'entrée de la salle (durant les premières semaines de cours, un accès aux ordinateurs est possible pour les étudiants n'ayant pas encore leur carte ou leur code d'accès).

- Pour utiliser les ordinateurs : le login est votre NOMA (qui correspond au « matricule » sur la carte d'étudiant), le *mot de passe* vous est donné dans un message sur votre courriel UCL. *Ne pas confondre ces codes avec votre identifiant global UCL et le mot de passe qui y est lié !*

- Il vous est demandé de prendre connaissance du vade-mecum disponible dans les salles.

► voir aussi : <http://www.uclouvain.be/15868.html>


1.7 Aide informatique (formation : voir ci-dessous)

En dehors des séances d'initiation à l'informatique et des cours prévus en TECO, les demandes d'aide ou de dépannage concernant le courrier électronique ou l'identifiant global UCL se font au « Service Desk » par téléphone :

- 82 82, à partir du réseau téléphonique interne de l'UCL
- 010/47 82 82 à partir du réseau téléphonique externe.

Au premier quadrimestre, un accueil sera assuré par Alain Ninane, responsable du système d'information pour le secteur Cardinal Mercier, au bureau d155 du Collège Descamps (entrée par la BGSB) le lundi, de 12h45 à 13h45. Il est aussi possible de prendre rendez-vous par courriel à l'adresse : alain.ninane@uclouvain.be

1.8 WIFI (réseau Internet sans fil et sécurisé)

Ce réseau, qui vous permet de vous connecter à Internet à partir de votre ordinateur personnel au sein des différents locaux de l'UCL et ce, sans avoir recours au moindre câble, est en cours d'installation. Il est déjà accessible dans les salles didactiques Socrate et Coubertin ainsi que dans le bâtiment qui abrite la Bibliothèque générale et de sciences humaines. Il est signalé par le logo 

Pour avoir accès au réseau sans fil, vous devez, au préalable, avoir un ordinateur portable avec soit, une carte WIFI intégrée, soit une carte PCMCIA ou encore une clé USB avec WIFI.

Pour paramétrer votre accès au WIFI, ► voir <http://www.uclouvain.be/wifi> . Pour votre facilité et votre sécurité, il vous est conseillé d'opter pour la méthode d'identification EAP-TTLS.

En cas de difficultés rencontrées lors de l'installation, des permanences sont organisées afin de vous aider dans la réalisation de celle-ci. Les permanences organisées pour le secteur Cardinal Mercier se tiennent dans l'Atrium de la faculté de psychologie (en face du SOCR 030 niveau -1). Pendant la période de cours, elles ont lieu les vendredis entre 12h30 et 14h30. Hors période de cours (blocus, examens, vacances scolaires), il faut contacter le service de dépannage au 8282 (de l'extérieur : 010/47 82 82).

N'oubliez pas de protéger votre ordinateur avec un antivirus. Pour les étudiants qui n'en disposent pas, un antivirus est fourni gratuitement par l'Université : ► voir <http://www.uclouvain.be/16544.html>.

2. Bibliothèque³

BGSH : Bibliothèque générale et de sciences humaines, Place Cardinal Mercier, 31, 1348 LLN.

► voir aussi : <http://bgsh.fltr.ucl.ac.be/>⁴

BTEC : Bibliothèque de théologie, section de la BGSH (accueil : 3^e étage).
Accueil du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h à 15h30.

BCGD : Centre général de documentation, section de la BGSH (2^e étage).

BMAG : Ouvrages non accessibles en accès direct. A demander au comptoir du 2^e étage.

Accès aux principales salles de lecture : du lundi au vendredi de 8h15 à 20h20, le samedi de 9h à 16h50.

Accès aux bibliothèques spécialisées de théologie : du lundi au vendredi, de 8h30 à 19h.

Emprunt à domicile : au comptoir d'accueil du 1^{er} étage, du lundi au vendredi jusque 20h, le samedi jusque 16h30. Les revues et les ouvrages à pastille rouge sont interdits de prêt.

Des **photocopies** peuvent être réalisées dans la bibliothèque, dans les limites légales, au moyen de la carte d'accès (fonction de « porte-monnaie électronique »).

Les étudiants sont tenus de respecter les **consignes suivantes** :

- respecter le silence dans les locaux ;
- ne pas boire, ni manger, ni fumer, ni utiliser de GSM ;
- ranger les ouvrages en rayon après consultation ;
- utiliser les ordinateurs disponibles à des fins de recherche.

Trois sites de référence :

- le Portail de l'UCL : <http://www.uclouvain.be/>
- le site de la Faculté de théologie : <http://www.uclouvain.be/teco.html>
- le Portail des Bibliothèques de l'UCL (BIUL) : <http://www.bib.ucl.ac.be>⁵, qui donne accès :
 - au **catalogue** des Bibliothèques de l'UCL (BIUL) ;
 - aux **publications électroniques et les bases de données** payantes (réservé à l'Intranet UCL).

³ L'horaire présenté est l'horaire en vigueur durant l'année académique. Cet horaire est réduit durant les vacances d'été.

⁴ L'adresse de ce site sera modifiée au cours de l'année académique 2008-2009.

⁵ L'adresse de ce site sera modifiée au cours de l'année académique 2008-2009.

3. Formations à l'informatique et à la recherche documentaire

3.1 Pour tous les étudiants

3.1.1 Informatique : connaissances de base et questions particulières

Les vendredis 17/10 et 24/10/2008 après-midi, à la salle informatique Socrate 34, deux rendez-vous distincts :

- de 13h30 précises à 14h : réponse à toute question ou problème particulier des étudiants *déjà compétents en informatique*
- de 14h à 16h, 4 heures (2 x 2h) de formation pour les étudiants *qui ne maîtrisent pas l'utilisation basique de l'ordinateur* : clavier, manipulations, système opératoire, création d'un fichier Word avec enregistrement et impression.

Cette formation est indispensable pour tous les étudiants qui ne maîtrisent pas ces compétences

Elles doivent être acquises par les étudiants inscrits aux cours THEO1300A et THEO2110.

Formatrices : A. Renson et G. Bricoult. Ces séances ne sont organisées qu'une fois par année académique.

3.1.2 Nouvelles normes rédactionnelles et bibliographiques

De nouvelles normes rédactionnelles et bibliographiques ont été établies à la Faculté de théologie et doivent désormais être appliquées dans tous les travaux réalisés par les étudiants TECO. Ces normes sont incluses dans le syllabus d'heuristique. Pour les étudiants qui ne doivent pas l'acquérir, ces normes peuvent être acquises sous forme de fascicules séparés.

Le syllabus d'heuristique reprend les notes utiles aux cours THEO1300A et THEO2110. Les étudiants inscrits à ces cours doivent aussi acquérir, séparément, le portfolio d'exercices de chacun d'entre eux.

L'ensemble des documents sera en vente au secrétariat à partir du mois d'octobre.

3.2 Formations spécifiques

3.2.1 1^{er} baccalauréat

Première formation aux normes bibliographiques, à la bibliothèque et à son catalogue, au courriel et à iCampus dans le cadre du monitorat (mardis, 1^{er} quadrimestre, lieux communiqués à la 1^e séance).

Responsable : R. Baziomo. Formatrice : G. Bricoult.

Documents à acquérir : *Abrégé des normes bibliographiques et rédactionnelles* (via R. Baziomo).

3.2.2 2^e baccalauréat et certificat universitaire en études bibliques

THEO1300A : *Heuristique* (tous les vendredis du 1^{er} quadrimestre à partir du 10 octobre)

Professeur : J.-P. Delville. Formatrice : G. Bricoult.

Les étudiants qui, sur la base de la liste des compétences requises, estiment pouvoir être dispensé(e)s du cours ou d'une de ses parties peuvent présenter, sur inscription, un test dispensatoire, le 10/10/2008.

► voir présentation détaillée remise à chaque étudiant à la rentrée académique.

Documents à acquérir : le syllabus d'heuristique et le portfolio d'exercices du cours THEO1300A.

3.2.3 1^{er} Master en théologie (60 et 120) et Master en études bibliques

THEO2110 : *De l'heuristique à la communication scientifique en théologie* (lundi, 2^e quadrimestre).
Professeur : J.-P. Delville (assisté de G.Bricoult pour 6h de formation approfondie aux outils de recherche informatisés).

Le cours THEO1300A est un prérequis.

Documents à acquérir :

- le syllabus d'heuristique
- le portfolio d'exercices du cours THEO2110 et, pour ceux qui doivent le suivre, celui du cours THEO1300A.

3.2.4 Master en sciences des religions

SREL2100 : *Heuristique des sciences des religions*.

Coordinateur : professeur Jean Leclercq.

La formation inclut une séance sur les outils informatisés (G. Bricoult, 1^{er} quadrimestre).

Le cours THEO1300A est un prérequis.

Documents à acquérir :

- le syllabus d'heuristique
- pour ceux qui doivent le suivre, le portfolio du cours THEO1300A.

3.2.5 Doctorants

Les doctorants qui n'ont pas suivi récemment les cours THEO1300A ou THEO2110 sont invités à participer, sur demande préalable au professeur Jean-Pierre Delville, à une ou des séances de ces cours en vue d'une mise à niveau dans les matières et les apprentissages souhaités.

Documents à acquérir :

- obligatoire : les normes bibliographiques et rédactionnelles
- recommandé : le syllabus d'heuristique.

3.2.6 Certificat en théologie (fondements), CDER, mineure en théologie et autres programmes particuliers

Séance de présentation des outils documentaires et informatiques indispensables aux recherches, au choix : le mercredi 15/10, de 13h à 14h, le jeudi 16/10 de 13h à 14h ou le mardi 21/10 de 13h à 14h (local : DESC 80).

Selon les besoins de formation, la séance se terminera par une première visite de la bibliothèque et pourra faire l'objet de prolongements à la carte, en salle informatique (date à fixer ensemble).

Coordinateur de l'activité : professeur A. Join-Lambert, formatrice : G. Bricoult

Attention : ces séances ne seront pas réitérées en cours d'année.

Documents à acquérir : il est conseillé d'acquérir les normes bibliographiques et rédactionnelles.

3.2.7 Séminaristes présentant un travail de baccalauréat canonique en théologie

Documents à acquérir : obligatoire : les normes bibliographiques et rédactionnelles.

3.2.8 Certificat en éthique (p.m. en 2008-2009)

Une formation spécifique aux outils de recherche informatisés sera organisée dans le cadre de la formation (professeur E. Gaziaux, formatrice : G. Bricoult).

Documents à acquérir : des notes spécifiques sont proposées dans le cadre de ce programme particulier.